

La Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

La conjuration des Trois

par UN ANCIEN

La scandale de la

Société Générale de Presse

par Pierre LAFFORGUE

Fédéralisme syndicaliste

ou centralisme étatique ?

par Roger HAGNAUER

Pratique du syndicalisme

et drame Algérien

par Roger LAPEYRE

Contre l'étatisation

de l'E.D.F. et du G.D.F.

par Clément DELSOL

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE, ALGERIE, COLONIES

Six mois 600 fr.
Un an 1.000 fr.

EXTERIEUR

Six mois 700 fr.
Un an 1.200 fr.

Le numéro : 100 francs.

ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction
et l'Administration à la
Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2^e)
Téléphone : CENTRAL 17-08

PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.
Les samedis de 17 h. à 19 h.

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FOND

notre compte chèques postaux
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

Sommaire du N° 425 - Février 1958

La conjuration des Trois	UN ANCIEN
Le scandale de la Société Générale de Presse	Pierre LAFFORGUE Jean DUPERRAY
Le dilemme dirigisme ou socialisme .. Contre l'étatisation de l'E.D.F. et de G.D.F.	C. DELSOL
Au Comité d'entreprise Renault. Fédéralisme syndicaliste ou centralisme étatique ?	Roger HAGNAUER Louis MERCIER Tony PEYRE
Sortir de l'ornière	
Réunification ?	
Chronique de l'Union des syndicalistes :	
Sur le chemin de l'unité. — Des exclusions chez les Instituteurs de la Seine. — Les leçons des grèves en Loire-Atlantique. — Un comité de solidarité pour les syndi- calistes algériens	R. GUILLORÉ Alberto MORONI
Lettre d'Italie	
Notes d'Economie et de Politique :	
La situation militaire du F.L.N. — L'Etat de Saladin se reconstitue. — Vers la coopérative ou vers le fief ?	Robert LOUZON
L'exclusion d'André Philip. Pratique du syndicalisme et drame algé- rien	Roger LAPEYRE R. H. J.-P. F.
Précisions sur nos désaccords	
Lettre à un vieil ami	
Défendons les syndicalistes algériens.	J. FONTAINE
Le mythe monétaire	
Parmi nos lettres :	
Encore sur les maths (F. Leunois, R. Lou- zon, J. Péra). — Le problème algérien et le régime yougoslave (J. Gallienne). — Une volée de bois vert (A. Couic, R. Guilloré). — Sommes-nous des pestifé- rés ? (Prugnot, R. Guilloré). — Croquis de la vie ouvrière (J. M.). — Un « bet- teravier » du syndicalisme (M. Mon- teillet).	

ENTRE NOUS

La composition de ce numéro de la « R.P. » inspire au cuisinier quelque regret compensé par de sérieuses satisfactions.

Il est vrai que nous n'avons pas appliqué notre formule habituelle, celle que nous tentons d'appliquer depuis la renaissance de la « R.P. » : une ou deux grandes monographies encadrées par nos rubriques ordinaires.

C'est-à-dire emprunter à l'actualité ce qui soulève des problèmes permanents, essentiels, et étudier profondément ceux-ci lorsque les remous de l'actualité ont dispersé l'attention des militants. Ce qui a permis assez souvent de tirer d'un passé récent — déjà oublié — des prévisions pour un avenir proche ou lointain.

Mais notre raison d'être c'est aussi d'ouvrir des débats sur des questions présentes, sans limiter la liberté d'expression des militants.

On trouvera dans ce numéro une véritable « mosaïque » d'opinions diverses, souvent contradictoires, sur : l'Unité syndicale et les « mutations » du syndicalisme — Sur le problème algérien posé devant l'Internationale.

Notre volonté de publier tout ce que nous avons reçu ne doit pas seulement établir la « raison d'être » de la « R.P. ». Elle tend à encourager ceux qui voudraient parler à leur tour, et qui subissent encore la paralysie des scrupules et des hésitations.

Nous sommes heureux de découvrir de nouvelles signatures sur nos pages. Nous ne serons complète-

ment satisfaits que lorsque les nouveaux l'emporteront par le nombre sur les anciens.

Evidemment l'intérêt immédiat de ces débats nous impose des sacrifices. L'abondance des matières complique singulièrement la « cuisine » du numéro. Pour ne pas trop laisser vieillir des études intéressantes, nous donnons encore 32 pages à ce numéro, qui sont encore insuffisantes pour caser toute la copie reçue, ce qui est signe de bonne santé pour notre revue.

Cependant nous ne pouvons pas renouveler chaque mois le coup d'audace des deux premiers numéros de cette année.

Il semble que le ton optimiste de nos derniers bulletins de santé ait trop facilement apaisé nos amis. Faut-il donc pour les réveiller tirer constamment sur la sonnette d'alarme ?

Sans doute nous suffit-il de dire que la vie de la « R.P. » est menacée, pour que les renouvellements s'accélérent. Mais il faut beaucoup plus que cette fidélité constante pour que la « R.P. » atteigne tout le public qu'elle doit toucher. Que les anciens nous soient acquis, c'est singulièrement réconfortant. Mais pas assez efficace. Car c'est aux anciens de recruter des « nouveaux ». C'est à eux de nous donner les moyens financiers d'accroître le contenu de la revue. C'est à eux surtout de mener — chacun dans sa corporation et dans sa ville — l'effort de prospection et de propagande.

Le gérant : J.-P. FINIDORI



Editions Polyglottes, 232, rue de Charenton

La conjuration des Trois

Bothereau est parti en guerre, dans **Force ouvrière** du 23 janvier, contre la déclaration des Trois en faveur d'un mouvement syndical uni et démocratique. A ses yeux, ce ne serait rien moins qu'une conjuration. Un bien grand mot. Il n'hésite pourtant pas à l'employer. Je parie que vous n'aviez vu dans l'affaire ni conspiration ni complot contre l'Etat ou le souverain. Dans ce cas, le souverain étant Bothereau en personne, et Frachon, Bouladoux aussi sans doute.

Conspiration et complot à ciel ouvert, mais conspiration et complot tout de même pour le secrétaire général de F.O.

Le plus curieux dans cet article, c'est que Bothereau cherche à assommer Lapeyre en cognant sur Dumoulin et à démolir la déclaration des Trois en l'assimilant au Comité des 22 de 1930-1931.

Dumoulin a la guigne. Il paye pour ses bonnes actions autant que pour ses mauvaises. Sa participation au Comité des 22 en fut certainement une bonne. S'il était resté fidèle à l'esprit des 22, il se serait conduit autrement pendant la dernière guerre.

Mais pourquoi, diable, Bothereau brandit-il Dumoulin sur la tête de Lapeyre ? Ils ne se ressemblent guère. On peut n'être pas toujours d'accord avec Lapeyre, mais on est bien obligé de constater qu'il n'a pas mené trop mal sa Fédération des Travaux publics et des Transports. Elle ne fait pas triste figure dans F.O. Quant à l'homme et au militant, il est une des trop rares personnalités qui tranchent dans le mouvement actuel. Ses interventions dans les congrès de F.O. rompent utilement la monotonie habituelle de leurs débats. L'ingénieur des Travaux publics n'est pas indigne du bon militant des dockers de Bordeaux que fut son père. On l'a vu il y a quelques années, lorsqu'il luttait contre la corruption du Bedes, corruption que Bothereau trouvait saine alors. Lutte victorieuse, ma foi, grâce à sa ténacité. Pas étonnant donc qu'il veuille maintenir l'idée de l'unité syndicale dans le respect de la chartre d'Amiens.

L'autre bête noire de Bothereau, c'est Forestier, c'est-à-dire le Syndicat national des Instituteurs. Bothereau n'a pas encore compris qu'en 1948 les instituteurs n'avaient pas d'autre moyen de sauvegarder leur force qu'en maintenant leur unité par le recours à l'autonomie. Surtout après le referendum du Livre et les élections de délégués mineurs dans le Pas-de-Calais et le Nord, favorables, l'un et les autres, à la C.G.T. Bothereau ne se demande pas si, lui et ses amis, ont bien tout fait alors pour assurer la force d'attraction de F.O.

Evidemment, les instituteurs peuvent regretter d'être isolés de la classe ouvrière. Ils y remédient du mieux qu'ils peuvent. Faute d'appartenir à ce que Bothereau appelle pudiquement un ensemble syndical (sans voir qu'il n'y a réellement plus de véritable ensemble syndical lorsque existent en même temps plusieurs ensembles syndicaux) ils s'efforcent de travailler en plein mouvement ouvrier. Hier, en recherchant comment ranimer l'internationalisme prolétarien. Aujourd'hui, en travaillant pour un mouvement syndical uni et démocratique.

En quoi s'enfoncent-ils dans un cul-de-sac, comme le leur reproche Bothereau ? Ils s'efforcent au contraire d'en sortir, tandis que Bothereau se plaint à y maintenir F.O., s'en enorgueillit même.

Bothereau a une singulière façon d'écrire l'histoire, la petite et la grande. Il n'avait rien compris au Comité des 22 en 1931. Il n'a pas trouvé le moyen d'y réfléchir au long de ces vingt-cinq à trente ans. A croire qu'il mérite d'être rangé dans la catégorie

des gens qui, d'après lui, n'ont « aucune qualité pour juger ».

L'action du Comité des 22, en 1930-1931, ne fut ni négative ni désorganisatrice. Elle n'aboutit pas sur le champ, mais elle posa si solidement la question de l'unité syndicale que celle-ci se réalisa peu d'années après. L'erreur des 22 fut d'espérer qu'ils pouvaient déclencher à la fois dans les deux centrales syndicales — il n'y en avait que deux alors — un tel courant d'opinion que le rapprochement des deux centrales deviendrait possible. Ils avaient surestimé le pouvoir des militants. Pour atteindre un tel résultat, il fallait le concours des événements. L'avenir devait le montrer. Mais accuser les 22 d'avoir fait œuvre désorganisatrice est purement injuste. Lorsque dans leur sein la question d'une nouvelle centrale fut mise en avant par les Fonctionnaires autonomes, ils furent quasi unanimes à la repousser. Deux C.G.T., c'était déjà trop. Pas de troisième, dirent-ils.

De quoi était composé le Comité des 22 ? De trois sortes d'éléments.

Ceux qui appartenaient à la C.G.F. représentaient plusieurs états d'esprit. Certains avaient lutté contre la scission en 1921. D'autres, comme Digat, le militant des P.T.T., l'avaient subie non sans malaise. D'autres enfin, c'était le cas de Dumoulin, après avoir fait à fond l'expérience décevante du collaborationnisme, étaient revenus au syndicalisme.

Quant aux membres venus de la C.G.T.U., beaucoup ne pouvaient plus respirer dans cette centrale, c'était le cas notamment de Boville et de la Fédération de l'Alimentation, de Rambaud et de l'Union Etat des Cheminots, de Deveaux et du Syndicat de la T.C.R.P. D'autres encore. Ne pas oublier que la bolchevisation battait son plein dans la C.G.T.U.

Enfin des éléments de la Fédération autonome des Fonctionnaires avec Laplagne, son secrétaire, et Pi-quemal, le militant des Indirectes, qui n'avaient pu suivre Laurent et Waroquier à la C.G.T. en raison des conditions posées à l'entrée de celle-ci.

Qui avait pris l'initiative du Comité des 22 ? Pas des vieux, mais des jeunes. Particulièrement Laplagne et Chambelland. Comme aujourd'hui pour la déclaration des Trois.

Peut-être les 22 se découragèrent-ils trop vite. Ils n'avaient pas résisté trop mal aux souverains syndicaux d'alors, aussi bien à ceux de la C.G.T.U. qui, par la bouche de Monmousseau, avaient proféré le fameux « C.G.T. unique C.G.T. de trichon », qu'à ceux de la C.G.T. dont l'un des secrétaires, Raoul Lenoir, devait dans une commission du congrès de Japy demander, sans l'obtenir, leur exclusion. Mais ils furent incapables de résister à l'apathie des militants des deux C.G.T. Dans l'une et l'autre, il existait une atmosphère plutôt sympathique à l'unité, mais trop de militants n'osaient pas s'affirmer, par crainte des appareils confédéraux et de leurs préfets fédéraux et départementaux.

Si bien que quelques années plus tard, lorsque les événements surgirent — le 6 février fasciste de 1934 et la menace hitlérienne — l'unité syndicale devint indispensable et se réalisa en 1936. Réalisation opérée sous la direction des souverains de l'une et l'autre C.G.T., qui ne croyaient pas plus en elle les uns que les autres, qui étaient tout prêts à dire, comme Claveri, trésorier de la C.G.T.U. : « Merde pour l'unité ! »

Etonnez-vous après cela que la C.G.T. unique, réalisée par ses adversaires, vidée de son esprit profond, ait connu une existence pitoyable. Bothereau a-t-il pris la peine de réfléchir à ce qui se passa alors ? Peu après, les staliniens avaient la haute main

sur la C.G.T. unique. Ils devaient en rester les maîtres jusqu'à la signature du fameux pacte germano-russe. Bothereau s'est-il demandé quelles erreurs et quelles fautes avaient été commises par ses amis pour en arriver là ?

Dix ans plus tard, le même drame devait se rejouer. L'unité était refaite, à la faveur de la Résistance. Réformistes et stalinien se partageaient les fonctions confédérales, fédérales et départementales. De nouveau, en peu de temps, les stalinien s'emparaient de la maison. On le vit bien au congrès confédéral de 1946. Mais ce qu'on vit aussi ce sont les grèves insurrectionnelles de 1947 et 1948 lancées en travers de l'application du plan Marshall sur l'ordre, non des syndicats français, mais du gouvernement totalitaire russe, grèves d'ailleurs annoncées par Molotov et qui méritent de porter son nom.

La dernière scission est sortie de là. On a l'impression que Bothereau ne s'en souvient plus. L'a-t-il jamais compris ?

Faut-il désespérer de l'unité syndicale ? Evidemment non. Elle demeure une nécessité pour la classe ouvrière. Les événements l'obligeront à rassembler ses forces un jour, un jour prochain. Mais l'expérience a montré que ce rassemblement ne peut être réalisé proprement par des gens qui ne croient pas en lui. L'unité réclame en outre d'être imprégnée d'un véritable esprit syndicaliste. Il faut rendre au syndicat sa fonction de groupement ouvrier essentiel. Un temps, le parti a pris le pas sur lui. Mais le rapport Krouchtchev, puis les tanks russes contre la révolution hongroise ont troublé nombre d'ouvriers communistes.

Certes, l'unité syndicale se présente en 1958 autrement qu'en 1931 ou qu'en 1945. Les camarades rassemblés autour de la déclaration des Trois se doivent de dégager l'expérience du Comité des 22, ainsi que des deux réunifications syndicales malheureuses.

Recommencer encore ? Evidemment. La vie, la lutte sont un éternel recommencement. On recommencera jusqu'à la victoire finale de la classe ouvrière.

Que d'aucuns soient tentés de s'installer dans la scission, on le comprend fort bien. Mais il faut réagir contre cet état d'esprit. Sous peine d'être surpris et bousculés par les événements. Que réserve à la classe ouvrière la politique d'austérité du gouvernement Gaillard et de ceux qui le suivront, héritiers de la politique de facilité suivie depuis la Libération ? Et de la fameuse politique de la grandeur ? Certainement c'est la classe ouvrière qui sera menacée de cette austérité ! Et qui devra faire les frais de cette fausse grandeur. D'où obligation de résister ferme et de tendre ses forces.

L'expérience du Comité des 22 doit rappeler que les militants partisans de l'unité n'ont pas le droit de se décourager ; il leur faut rester vigilants ; il ne leur est pas permis de rester de simples observateurs quand l'unité se réalisera une fois de plus. Certes, l'ouvrier communiste a sa place au syndicat unique, comme tous les autres ouvriers. Mais attention, plus de grèves Molotov ! Il faut que l'activité ne soit pas le seul lot des stalinien. Fini de dormir pour les autres.

L'expérience des deux malheureuses tentatives de réunification doit rappeler aussi que les adversaires de l'unité ne peuvent pas réaliser proprement l'unité. A ses partisans d'y mettre la main, d'empêcher qu'elle soit sabotée une fois de plus.

Libre à Bothereau, Frachon et Bouladoux, les souverains syndicaux d'aujourd'hui, de dénoncer la conjuration des Trois. Mais les militants des diverses centrales et ceux des nombreux syndicats autonomes ou indépendants, véritablement indépendants, dispersés par tout le pays, se doivent d'entendre la déclaration des Trois et de lui faire un sort.

UN ANCIEN.

Le scandale de la Société Générale de Presse

Une affaire de licenciement collectif est en train de faire beaucoup parler, depuis quelques semaines, aussi bien dans les milieux syndicaux que dans les milieux patronaux de la presse et dans ce qu'on appelle les « cercles bien informés ».

Les répercussions de cette affaire dépassent de loin le cadre d'un simple conflit social et risquent de provoquer des remous atteignant les milieux les plus divers. En effet, d'une part la ferme attitude adoptée par les syndicats ouvriers face à des procédés patronaux inqualifiables, et d'autre part, la nature même de l'entreprise qui a été le théâtre des événements en question, ont déclenché une violente campagne de la presse d'opinion de diverses tendances et avivé les vieilles querelles, toujours latentes, existant entre les éditeurs de ce qu'on appelle la « presse confidentielle », cette presse sous enveloppe, pratiquement inconnue du grand public, et qui prétend jouer un rôle déterminant dans les coulisses de notre politique.

Il s'agit de la Société Générale de Presse, entreprise dont la principale activité consiste à éditer un certain nombre de bulletins ronéotypés sur des sujets politiques, économiques ou professionnels représentant sans doute la forme la plus perfectionnée de « presse confidentielle ». Ces bulletins, quotidiens ou hebdomadaires, vendus uniquement contre abonnement à des prix exorbitants (environ

100.000 francs par an) sont adressés à un public sélectionné, le public qui constitue, selon le slogan inventé par la même société, l'« élite dirigeante ». c'est-à-dire les « patrons » des grandes entreprises et, surtout, les Administrations.

Le directeur de la Société Générale de Presse, M. Georges Quelin, dit Bérard-Quelin, est un personnage bien connu dans le « milieu » presse-politique. Sur son compte, les avis sont très partagés : pour les uns, il s'agit d'un personnage réellement « influent », qui peut compter avec l'appui de certaines vedettes politiques ; pour les autres, il s'agit simplement d'un « bluffeur » qui, s'il ne manque certainement pas d'audace, est absolument dépourvu de scrupules et particulièrement bien doué pour l'intrigue et la manœuvre à courte portée.

En tout cas, Georges Bérard-Quelin est un curieux personnage et son affaire, une curieuse affaire. La presse, qui pour une fois s'est déchaînée sur son compte, ces derniers jours, nous a appris pas mal de choses qui n'étaient pas complètement ignorées des initiés, mais que, jusqu'à présent, on avait préféré garder secrètes, respectant ainsi ce pacte du silence qui existe dans la presse et que seuls des événements graves amènent à transgresser.

La Société Générale de Presse fut créée officiel-

lement en 1945, mais en réalité, il paraît que les origines de l'affaire remonteraient à l'occupation. En 1943, Pierre Laval lui-même aurait confié à Bérard-Quelin la rédaction et la diffusion d'une « lettre d'information » destinée aux personnalités en place à cette époque, en particulier aux directeurs des grosses entreprises et aux hauts fonctionnaires ; la vie de cette « lettre » fut éphémère : elle disparut avec la Libération. Mais peu de temps après, celui qui avait été en quelque sorte le « public-relations » de Pierre Laval, trouva des bailleurs de fonds et relança la formule, à une échelle beaucoup plus importante : ce fut la Société Générale de Presse.

Depuis, Bérard-Quelin n'a pas cessé de faire des progrès dans ce domaine. La situation politique particulièrement instable de ces dernières années a été un terrain très propice pour qu'une affaire de ce genre connaisse un essor certain.

Fidèle à sa méthode, Bérard-Quelin a su trouver d'anciennes relations pour souscrire des abonnements à ses publications, et utiliser ses publications pour se faire de nouvelles relations. S'appuyant tantôt sur les uns, tantôt sur les autres, bien que membre du bureau du parti radical, Bérard-Quelin (B.-Q. pour les intimes) n'a pas hésité à s'engager, jamais trop ouvertement, bien sûr, avec des gens des tendances les plus diverses, allant de l'extrême droite à l'extrême gauche communiste.

D'abord méprisé par ses confrères, il a fini par être redouté. Sa manière de jouer des coudes lui a attiré à plusieurs reprises les foudres de ses « collègues », mais quand ils ont voulu intervenir il était déjà trop tard ; en effet, grâce à une habile manœuvre, Bérard-Quelin a failli, il y a un an, faire supprimer tous les abonnements que ses concurrents avaient dans les ministères et « truster » ainsi la « presse confidentielle ». C'est seulement grâce à un changement de gouvernement que le « Syndicat de la Presse Privée » réussit à parer le coup de B.-Q.

Une seule fois dans son existence Bérard-Quelin a semblé s'engager à fond « pour » quelqu'un : Pierre Mendès-France. Après avoir sans doute bien réfléchi, B.-Q. décida qu'il était mendésiste et mit tout le poids de son organisation aux pieds de la nouvelle étoile de première grandeur qui brillait au firmament politique. C'est lui qui organisa pendant le célèbre Congrès radical de Lyon toute la propagande de Mendès : entouré d'une nombreuse équipe de la Société Générale de Presse, Bérard-Quelin fit à Lyon un tour de force de publicité personnelle. En effet, l'homme qui avait toujours préféré rester dans l'ombre avait, — et il ne le cachait point, — des ambitions politiques bien déterminées. Il annonça que son rôle dans le parti radical allait devenir de plus en plus important, qu'il avait l'intention de se faire désigner comme candidat aux prochaines élections (il fut fortement question, place de Valois, de le désigner au moment des élections partielles du premier secteur, mais finalement le candidat radical — malheureux — fut M^r Stefanaggi).

Mais hélas ! Mendès-France ne fut qu'une étoile filante... Et ce fut le virage brusque de la Société Générale de Presse vers d'autres horizons plus stables et le retour à l'ancien système, s'appuyant tantôt sur les uns, tantôt sur les autres...

Disons-le au passage : Mendès-France, à ce qu'il paraît, n'a jamais été très bienveillant avec B.-Q., qui n'a été pour lui qu'un instrument, faute d'en trouver un meilleur !

Le virage n'eut pas lieu, paraît-il, sans que la Société Générale de Presse y laissât de nombreuses plumes de son panache... sous forme d'« abonnements » et de subventions plus ou moins mystérieuses.

C'est alors que Bérard-Quelin décida de s'occuper encore plus activement de son affaire, qui est en même temps sa plate-forme de combat. Il annonça un grandiose plan d'expansion, il décida de former une « vraie » agence de presse, qui ferait une forte concurrence à l'A.F.P., il annonça aussi la parution de nouvelles publications sur l'énergie nucléaire, sur le marché commun, sur les relations publiques, etc. Et il décida en même temps d'appliquer un sérieux plan d'économies... surtout sur les salaires de son personnel !

La Société Générale de Presse était devenue une affaire importante, employant 150 personnes environ, journalistes et employés. Mais, à ce qu'il paraît, au caractère autoritaire, autocratique même de son directeur, s'ajoute une conception très personnelle et fantaisiste des lois sociales les plus élémentaires.

En effet, dans cette entreprise il n'y a jamais eu de délégués de personnel, ni de comité d'entreprise : les conventions collectives de la presse n'ont jamais été appliquées dans ses points les plus importants ; les horaires que le personnel était obligé de faire pour venir à bout du travail exigé étaient déjà scandaleux... Et Bérard-Quelin essaya de donner encore un autre tour à la vis, ce qui fit éclater le conflit, avec une rare violence.

Pour se défendre contre les exigences de plus en plus exagérées de son patron, le personnel de l'entreprise fit appel à ses syndicats. Ceux-ci demandèrent à la direction de la société l'application immédiate des lois sociales, c'est-à-dire l'élection de délégués réguliers et l'octroi au personnel des bénéfices prévus par les conventions professionnelles. Plusieurs entretiens eurent lieu, mi-décembre, entre Bérard-Quelin et les responsables des syndicats ouvriers, entretiens émaillés d'épisodes pittoresques qui font encore aujourd'hui les délices du « tout Paris », mais l'affaire tourna vite au drame.

Bérard-Quelin, qui aime (ô ! paradoxe) tenir le rôle d'un « jeune patron de gauche » tout en affirmant que chez lui c'est lui qui fait « la » loi à « sa » manière, réagit d'une forme digne des meilleurs temps des « patrons de combat » : considérant son autorité bafouée, il annonça qu'avant de céder un pouce il fermerait sa maison, et ce disant, il licencia purement et simplement le tiers de son personnel, exactement 49 personnes, choisissant, bien entendu, plus particulièrement tous ceux qu'il savait syndiqués, et s'acharnant sur les journalistes et employés considérés comme directement responsables du mouvement revendicatif. Non content de les licencier, ce « patron » inventa, pour 27 d'entre eux, de prétendues « fautes professionnelles », ce qui lui permit de se débarrasser des gêneurs sans préavis ni indemnités.

Passé le premier moment de stupeur, l'indignation des syndicats ouvriers devant de tels procédés a donné à l'affaire un rebondissement que sans doute B.-Q. était loin de prévoir. Les « patrons » sont trop habitués à la passivité des organisations syndicales ; on peut même affirmer qu'ils y comptent ; mais cette fois, ce patron-là a reçu la réponse qu'il méritait.

En effet, la réaction des syndicats chargée de juste indignation n'a pas tardé à se faire connaître. Dans un communiqué diffusé à la presse fin décembre, le Syndicat National des Employés de Presse F.O., auquel adhèrent la plupart des employés victimes de la vindicte patronale, annonça être prêt à tout mettre en œuvre pour « porter ces faits à la connaissance de l'opinion publique »... Et comme nous l'avons dit plus haut, la presse a, pour une fois, rompu le « pacte de silence » et attaqué durement, non seulement le comportement dans un cas précis de ce prétendu « personnage

influent », mais aussi l'état de choses qui permet que des affaires de ce genre puissent vivre — et vivre bien — et qu'un individu à la personnalité plutôt douteuse (et c'est le moins qu'on puisse dire) dispose d'un pouvoir, sinon officiel, au moins réel, qui lui permet d'agir pratiquement impunément, en méprisant des lois qui sont le produit de tant de luttes.

Dans le milieu de la presse, une affaire de ce genre ne peut pas manquer de provoquer de gros remous, et c'est ce qui s'est passé : Bérard-Quelin, surpris de la réaction qu'il aurait pu prévoir et qui est la conséquence de sa propre attitude odieuse, a crié à la « manœuvre politique ». D'après lui, les employés qu'il a licenciés ne seraient que des « agents » de ses puissants « ennemis »...

Déformation professionnelle ? Non, encore une manœuvre, un essai de salir une affaire dans la-

quelle il sait que son attitude est indéfendable. Mais le coup a porté, en ce qui concerne un certain milieu : la presse confidentielle. Les « petits copains » qu'il a essayé un jour d'écraser ont sauté dans l'arène. Les suppositions les plus diverses sur les agissements et l'avenir de Bérard-Quelin et de sa société sont émises chaque jour, et le « tout Paris » de la presse et de la politique suit avec grande attention les développements de cette affaire qui est sans doute loin d'être finie.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une telle publicité est sans doute nuisible à une affaire à caractère confidentiel comme la Société Générale de Presse. Attendons les événements, car il n'est pas exclu que ce qui est déjà un sujet de conversation dans les couloirs de la Chambre, soit évoqué publiquement, dans l'hémicycle.

Pierre LAFFORGUE.

Le dilemme dirigisme ou socialisme

Il n'est pas de meilleure vérification de l'importance d'un problème et de la valeur d'une conception que le fait qu'il puisse se poser en même temps sur plusieurs points du globe après s'être posé à plusieurs époques de l'Histoire. Dans mon papier à la dernière « R. P. » et dans une lettre à la « R. P. » précédente, répondant à Mercier à propos de l'appel des Trois et à l'Union des Syndicalistes à propos de son principe dirigiste, j'avais été amené à poser la question des rapports ou de l'incompatibilité entre le dirigisme et le socialisme. Robert Louzon qui a, on s'en souvient, examiné il y a longtemps et à deux reprises, dans la « R. P. », ce même problème, vient de me faire parvenir une information qui prouve que la question ne se pose pas qu'en régime capitaliste libéral, mais aussi et surtout en régime d'économie dirigée, en régime de capitalisme d'Etat.

Le bulletin publié par les Syndicalistes Libertaires de Suède (SAC), numéro de novembre 1957, nous donne un papier de *Helmut Rüdiger* que nous avons eu le plaisir de rencontrer à la conférence de Puteaux préluant à la fondation de l'Union des Syndicalistes. Ce papier est une traduction d'un compte rendu des débats du nouveau conseil économique polonais publié par le journal « *Po Prostu* », quelque temps avant sa disparition. Au cours des débats les questions de base du socialisme ont été reposées. On y a exigé une nouvelle morale économique.

Pratiquement les thèses furent une déclaration de guerre contre le principe d'économie dirigée, pour un socialisme libre de toute influence d'Etat. Ceux qui ont lu Louzon autrefois, qui ont lu l'article que j'ai écrit d'après ses thèses dans les numéros du « *Trait d'Union des Syndicalistes* » préparant la conférence de Puteaux, ou encore les controverses que nous avons publiées, *Giry*, de la Loire, et moi dans « *L'Ecole Syndicaliste* » à ce sujet, retrouveront exactement les mêmes théories, défendues par un groupe important de révolutionnaires au Conseil Economique de Pologne. Ce n'est évidemment pas parce que Louzon le leur a soufflé. Le journal polonais les appelle « *Les Partisans de la Loi de la Valeur* ». Ceux-ci soutiennent l'idée d'une économie socialiste « de marché ». Ils proposent l'adaptation de la production aux impulsions naturelles du marché, la fixation des prix d'accord avec les lois du marché et l'autonomie administrative des entreprises socialistes sur la base d'une rentabilité propre au cadre d'un plan central qui coordonne

et dans un certain sens corrige les effets du marché libre. C'est l'idée de régulateur de la concurrence qui joue sur les articulations et non sur l'ensemble du circuit (Développement promis à Mercier et que je ne perds pas de vue). C'est le retour désiré à l'initiative privée au sein d'une économie socialiste. Que la même idée se fasse jour en même temps sous des formes différentes en Allemagne capitaliste, dans les Pays-Bas, en Yougoslavie, en Hongrie hors de la révolution d'octobre, en Pologne, au sein même du Conseil Economique, nous paraît significatif. Rüdiger souligne à juste titre qu'on reconnaît là quelques idées générales du syndicalisme quand on se rappelle de plusieurs problèmes surgis pendant la guerre civile espagnole.

Quant on pense à la netteté des termes du problème, à l'aveuglante clarté de la formule polonaise, on ne peut s'empêcher de se demander si c'est ce qu'elle a de lumineux qui nous aveugle. Les Syndicats Libres les plus importants, ceux de la C.I.S.L., ceux de l'Enseignement, ceux de l'A.I.T., les C.N.T. en exil, les syndicats américains qui se demandent par quelle idéologie percutante on peut contrebalancer les propagandes totalitaires, n'entendront-ils pas l'appel de la Liberté plus consciemment formulé en Pologne qu'il ne l'est dans leurs propres conceptions ? Alors que tant de Syndicalistes Libres confondent encore dirigisme et socialisme et demandent de socialiser les plans comparables à ceux des économies trustées, ceux qui vivent l'économie planifiée réclament, comme on appelle l'oxygène, la socialisation des lois naturelles du marché libre. Les libertaires suédois concluent avec à-propos que le débat polonais sur les problèmes de base du socialisme doit trouver son écho en Occident. Plus fidèles que nous ne le sommes aux principes fondamentaux du syndicalisme, au moins dans la crainte qu'ils expriment à l'égard des doctrines syndicalistes, les dirigeants officiels polonais et leurs défenseurs qui stigmatisèrent au Conseil économique polonais les thèses des « *partisans de la valeur* » déclarèrent que la socialisation du marché libre était une thèse qui portait une étiquette bien connue : cela s'appelle, dirent-ils, le Syndicalisme. Ils déclarèrent que le Conseil économique polonais avait vu se dresser le fantôme du Syndicalisme.

N'est-ce point là tout un programme pour notre Union des Syndicalistes ?

Jean DUPERRAY.

CONTRE L'ETATISATION DE L'E.D.F. ET DE G.D.F.

Il n'est pas facile de détruire une légende. Le camarade Ponsot, dans son article, « Harmonisation des salaires », paru dans le dernier numéro de la « R.P. », en fait la démonstration. Il nous apprend que toutes les fédérations de fonctionnaires livrent, aux fédérations de l'éclairage, une lutte sourde qui paraît s'amplifier chaque jour. Quand j'étais à la direction de la fédération, à Force Ouvrière, je n'ai jamais fait cette constatation. Toutefois, je n'ignore pas que depuis mars 1957, des fédérations F.O. tiennent rigueur à celle de l'Electricité et du Gaz, de mener, avec les fédérations de toutes tendances de l'éclairage, y compris celle de la C.G.T., une action commune en vue de faire triompher leur revendication présente : le relèvement des salaires. Il n'était pas possible, au Bureau fédéral, d'agir différemment, sans méconnaître les intérêts du personnel électricien et gazier.

Examinons les arguments développés par Ponsot pour défendre son point de vue sur les entreprises de l'E.D.F. et du G.D.F. Il parle de « ces avantages acquis, comme on les nomme, et dont le maintien est absolument inadmissible tant qu'ils ne pourront pas être accordés à tous les salariés. La défense de ces privilèges par les fédérations qui en profitent, ne saurait être assimilée aux luttes syndicales, mais à la renaissance et au maintien d'un corporatisme égoïste et révolu ».

Voilà une idée syndicaliste !

Ce statut ne fait que coordonner des avantages obtenus, antérieurement à 1939, par des syndicats de l'éclairage dans de nombreuses villes et départements. Présentement, des entreprises de l'industrie privée accordent à leur personnel des avantages équivalents.

Contrairement à ce que pense Ponsot, ce statut est connu de tous ceux que la question intéresse. Il fut publié au « Journal officiel » le 25 juin 1946. En outre, pendant que j'étais secrétaire général de la fédération F.O., les fédérations qui en ont demandé un exemplaire l'ont toujours reçu, et je reste persuadé que mon successeur en donne connaissance à qui le demande.

En outre, pendant des années, une certaine presse en a fait son cheval de bataille contre les nationalisations : c'est d'ailleurs de là que vient la légende selon laquelle le personnel de l'E.D.F. et de G.D.F. est privilégié, par rapport aux autres salariés.

Ponsot estime que les comparaisons faites dans mon article entre les salaires du personnel de l'E.D.F. et du Gaz et ceux des salariés de l'industrie privée sont abusives ; mais il ne précise pas en quoi elles le sont. Je citais mes références : le contrôle en est donc facile.

Il met en parallèle le nombre des cadres de l'Electricité et du Gaz, et celui des cadres P.T.T. ayant en 1953 la même rémunération ; ceux-ci sont moins nombreux, alors que l'effectif des agents des postes est, paraît-il, cinq fois plus important.

Je ne veux pas discuter les raisons qui nécessitent un plus grand nombre de cadres dans les deux industries nationalisées ; mais en quoi cela infirme-t-il le point de vue unanime du personnel de l'E.D.F. et du Gaz, sur le fait que sa rémuné-

ration doit être équivalente à celle des salariés des industries privées similaires ?

Ponsot cite le cas d'une femme âgée de 37 ans, ancienne dactylo, munie du seul brevet élémentaire et dont le traitement mensuel s'élève, paraît-il, à 120.000 francs. Le fait que ce soit une femme qui, de plus, n'a que le brevet élémentaire, semble le plus choquer notre camarade. Si elle était licenciée, l'observation n'aurait sans doute pas été faite. Chacun sait cependant que si les diplômes facilitent l'obtention de connaissances, ils n'en donnent pas. Cette femme est un cas exceptionnel. Très intelligente, elle fait montre de grandes capacités au poste qui lui a été confié. S'il en était autrement, les syndicats auraient énergiquement protesté.

Ponsot estime que la nationalisation des deux industries de l'énergie électrique et du gaz a été faite au bénéfice du personnel : « l'exploitation s'effectue, non au bénéfice de la nation, mais à ses frais et grâce aux subventions que paie le contribuable ».

C'est une affirmation gratuite !

Le bilan de l'E.D.F. 1956 accusait un bénéfice de 409 millions.

Si les bilans antérieurs accusaient un déficit, c'est que les prix de vente des produits des industries privées — produits que les entreprises nationalisées doivent se procurer — avaient augmenté considérablement.

Par contre, les prix de vente du KWH d'électricité et du mètre cube de gaz sont fixés en accord avec l'Etat, qui impose ses prix : ils sont très inférieurs aux prix de vente des produits de l'industrie privée. Voici des précisions :

Dans un article publié dans « France-soir » fin octobre 1957, commentant les résultats obtenus par l'E.D.F. pour sa gestion de 1956, l'auteur écrivait que les prix de vente de l'électricité par rapport à 1938 oscillaient entre les coefficients 13 et 17, alors que les matières premières utilisées pour la production du courant étaient au coefficient 32,1.

En ce qui concerne le gaz :

Dans le rapport d'information établi au nom de la sous-commission de l'Assemblée Nationale chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises nationalisées et des sociétés d'économie mixte, M. Lionel de Tinguy, député, déclare entre autres :

Quant aux tarifs, ils sont dans l'ensemble très avantageux pour les bénéficiaires. Ils sont loin d'avoir augmenté dans la même proportion que l'indice général des prix.

Si l'indice d'ensemble des prix de détail à Paris en 1955 se situait à 2429 sur la base 1938 = 100 et si l'indice général des prix de gros se situait pour sa part à 2510 sur la même base, le prix du gaz pour la France entière se situe en 1955 à l'indice 2095 et pour Paris à l'indice 2040.

(Rapport n° 4703 annexé au procès-verbal de la séance du 28 mars 1957.)

La raison de cet état de choses est que l'Etat fixe les tarifs à un taux inférieur à celui du prix de revient afin d'empêcher la hausse de l'indice qui provoquerait une augmentation du S.M.I.G. Si les prix de vente sont inférieurs à ceux qui au-

raient dû être normalement appliqués, les bilans financiers des deux entreprises nationalisées ne peuvent être que déficitaires.

Il est donc logique que l'Etat comble le déficit par des subventions. Les critiques formulées contre l'E.D.F. et G.D.F., sur ce point, ne sont donc pas fondées.

Ponsot considère que le recrutement « semble relever de la plus haute fantaisie et réservé surtout aux parents et aux petits copains ». Cette observation est aussi injustifiée ; quiconque sollicite un emploi est convoqué pour un examen et embauché dans l'ordre des demandes. Depuis quelques années — étant donné les salaires insuffisants — les services du personnel éprouvent de grosses difficultés de recrutement, notamment en ouvriers qualifiés qui figurent en grand nombre dans les deux industries.

Dans l'esprit de Ponsot, la campagne menée avant 1939 en faveur des nationalisations devait se traduire par l'étatisation et l'assimilation du personnel de ces entreprises à celui de la fonction publique, et il considère que la majorité des Français le pense aussi.

Dès la fin de la guerre de 1914-1918 la C.G.T. revendiqua la nationalisation des industries-clés, sur une base d'autonomie par rapport à l'Etat. Depuis la première guerre mondiale, dans tous les congrès de la fédération de l'Eclairage, une résolution est votée réclamant la **nationalisation** des industries de l'électricité et du gaz, non son étatisation.

En 1942, à la Commission administrative de la C.G.T. clandestine nous avons élaboré un projet de nationalisation des industries de l'Electricité et du Gaz, lesquelles devaient néanmoins conserver leur autonomie ; ce projet fut adopté par le Comité National de Libération. A la libération, la C.G.T. revendiqua de nouveau la nationalisation des deux industries sur une base industrielle et commerciale, sous le contrôle de l'Etat.

Depuis la nationalisation de 1946 les fédérations syndicales de l'Electricité et du Gaz se sont toujours opposées à ceux qui voulaient étatiser les deux entreprises et assimiler leur personnel aux agents de l'Etat.

Le personnel de l'E.D.F. et de G.D.F. a un travail très différent de celui des fonctionnaires. Peut-on, par exemple comparer les monteurs d'électricité qui grimpent sur les pylônes de plus de 25 mètres de hauteur, les ouvriers qui travaillent dans les centrales thermiques ou ceux des usines à gaz, avec des fonctionnaires ?

En outre, en août 1953 lors des grèves déclenchées pour obtenir l'annulation du décret-loi, qui venait d'être pris et qui reculait de cinq ans l'âge de la retraite, les fédérations en lutte ayant demandé aux fédérations F.O. des fonctionnaires de se joindre au mouvement, les bureaux fédéraux répondirent qu'ils ne pouvaient prendre cette décision, car les fonctionnaires demandaient généralement à rester en service après l'âge de la retraite.

Cet exemple indique bien que le personnel de l'E.D.F. et de G.D.F. a des intérêts divergents de ceux des fonctionnaires.

En outre, l'électricité et le gaz sont des industries, et comme telles elles sont toujours en mouvement, toujours en voie de perfectionnement, voire de bouleversements techniques et ne peuvent sous peine de dépérir techniquement, supporter le cadre rigide qu'imposerait l'étatisation. Par là elles se distinguent fondamentalement des Administrations qui n'ont à se modifier que très lentement, presque imperceptiblement.

Ponsot cite comme exemple à suivre celui des P.T.T. presque entièrement étatisés. Bien qu'ils aient eu à supporter des dommages de guerre beaucoup plus graves que les P.T.T., l'E.D.F. et le Gaz de France pouvaient de nouveau, au bout de très peu de temps, fournir autant d'électricité et de gaz qu'on leur en demandait, tandis que, treize ans après la fin de la guerre, des milliers, et même, je crois, des dizaines de milliers de demandes d'appareil téléphonique sont encore en instance et ne peuvent être satisfaites, les P.T.T. ne disposant pas de lignes et de centraux en quantité suffisante ! Et cela uniquement parce que la constitution trop rigide, trop étatiste des P.T.T. ne leur a pas permis de s'adapter rapidement à l'accroissement de la demande.

C'est pourquoi, la Fédération postale F.O., loin de demander une étatisation plus grande, demande, au contraire, que les P.T.T. deviennent une **régie coopérative autonome**.

Pour ces raisons, le personnel de l'E.D.F. et de G.D.F. est unanimement opposé à l'étatisation des deux entreprises et à son assimilation aux agents de l'Etat.

Il est hors de doute que s'il y avait menace d'étatisation, les fédérations syndicales manifesteraient leur opposition par une action énergique, c'est-à-dire un arrêt de travail aussi important que la grève totale du 16 octobre 1957.

Il y a en définitive une divergence profonde entre les conceptions de notre camarade et les nôtres : il est pour « la stabilité politique et sociale », il considère « la loi comme une règle nécessaire et obligatoire ». Pour nous, au contraire, nous pensons que le progrès naît des bouleversements politiques et sociaux, et qu'il s'institue presque toujours par rébellion contre la loi.

C'est ce que prouve toute l'histoire du syndicalisme.

La fonctionnarisation des agents de l'Electricité et du Gaz amènerait la stagnation technique de ces deux services publics et affaiblirait l'ardeur combative de leurs travailleurs. C'est pourquoi, si notre camarade est pour la fonctionnarisation, le personnel du Gaz et de l'Electricité est contre.

C. DELSOL.

QUE SE PASSE-T-IL AU COMITÉ D'ENTREPRISE DES USINES RENAULT ?

On sait que, jusqu'en 1956, le Comité d'entreprise de la Régie Nationale des Usines Renault a été la propriété exclusive des communistes. Devant le scandale provoqué par leur gestion, une liste d'entente C.F.T.C., C.G.C., F.O., S.I.R. leur imposa le partage des responsabilités. Cela ne devait pas durer.

Avec l'aide d'un transfuge, les militants F.O. furent éliminés un à un de ce comité d'entreprise.

Existe-t-il encore un scandale des œuvres sociales des usines Renault ?

Les organisations non communistes pourront-elles y être représentées ?

La liste d'entente est-elle encore possible ?

Dans notre prochain numéro, le camarade Caballero essaiera de répondre à ces questions.

FÉDÉRALISME SYNDICALISTE OU CENTRALISME ETATIQUE ?

L'article du numéro de novembre 1957 sur le perfectionnement bureaucratique de F.O. n'a guère provoqué de réaction.

Rien ne bouge. Ne voit-on pas la gravité de l'affaire ? Pense-t-on la régler en famille ? Craint-on de se produire dans la « R.P. », où le moindre mot résonne fort et s'entend loin... dans l'espace et dans le temps ?

Cependant on me précise malheureusement que... Bourgoïn n'a pas parlé au nom de son seul syndicat. Il était mandaté par un organisme fédéral. Le Congrès de la **Fédération des Travaux publics** a approuvé ces propositions de réforme confédérale. Il semble même en avoir accentué le caractère.

Le pire c'est que Lapeyre — sans aucun machiavélisme — ici comme dans l'affaire des syndicats algériens, part d'observations nettement syndicalistes (que nous approuvons) pour aboutir à des conclusions qui là discréditent l'Internationale, ici sont les fondements du syndicalisme ouvrier.

On ne peut pas oublier en effet que Lapeyre a mené courageusement, dans la « R.P. » et au sein de F.O., la bataille contre l'entreprise de corruption — d'inspiration patronale — représentée par le B.E.D.E.S. Sans doute, toutes les fédérations d'industrie n'étaient-elles pas incorruptibles. Mais ce sont surtout les unions départementales qui ont été atteintes par le virus.

Le B.E.D.E.S. s'est évanoui, l'entreprise se prolonge sous d'autres raisons sociales. Malheureusement les unions qui ont perdu cet excitant artificiel n'y ont pas gagné une vie naturelle. Et leurs secrétaires payent trop souvent leurs dettes au bureau confédéral par des votes de confiance au Comité national confédéral. C'est cette anomalie — devenue normale par l'habitude — à laquelle de bons camarades voudraient mettre fin.

Savoir si les syndicalistes qui animent certaines fédérations n'obtiendraient pas de meilleurs résultats en s'associant aux syndicalistes qui animent les unions vivantes.

Fragilité des liens fédéraux

Car on aura quelque peine à justifier la transformation de la structure confédérale et la suppression du pouvoir délibératif des unions, par l'évolution économique et sociale.

L'exemple du syndicat F.O. de la R.A.T.P. (dont Bourgoïn est le secrétaire général) prouve justement la fragilité du lien fédéral sans que l'on puisse discuter la solidité du lien régional.

La R.A.T.P. est intimement liée à la région. C'est la démographie parisienne qui a déterminé l'organisation et les transformations des transports parisiens. Les salaires et les conditions de travail des agents de la R.A.T.P. dépendent de la situation des ouvriers de la métallurgie parisienne et des services publics départementaux, et réciproquement influent sur celle-ci. Quels que soient les hommes et les tendances, rien ne peut entamer cette solidarité de fait.

Au contraire, le syndicat F.O. a changé de fédération par choix délibéré. Aucune nécessité sociale ne l'oblige à préférer la Fédération des Travaux publics à celle des Transports, sinon l'efficacité indéniable de Lapeyre. « L'autre » secrétaire fédéral, Felce, prolonge son hostilité au syndicat parisien en tentant de l'affaiblir par des scissions. Affaire singulièrement grave, dont les échos ne favorisent pas la propagande F.O.

Ce qui nous paraît inconcevable, c'est que l'on ne tente pas de la résoudre d'abord sur le plan régional, avant de la soumettre aux instances confédérales.

Les réalistes — de ceux que Guilleré campait dernièrement, avec autant d'esprit que de bon sens — accablent les archéo-syndicalistes que nous sommes. Nous nous accrochons à des structures anachroniques. Le vieux fédéralisme est périmé. Il faut centraliser pour suivre la concentration capitaliste. Les fédérations industrielles représentent le progrès.

Voire... Outre que certaines fédérations F.O. (telles celles du Livre et de l'Éducation nationale (1)) ne représentent que des promesses plus ou moins fragiles... d'autres se définissent par des formules arbitraires que l'on abandonnerait sans dommage. Est-il normal que les syndicats de Michelin et de Citroën appartiennent à des fédérations différentes ? Que les ouvriers des aciéries soient liés fédéralement à ceux de l'automobile ? Que l'on trouve dans la même fédération les ouvriers des raffineries Sicy, les vendeurs des épicereries et les employés des coopératives ?

L'évolution technique commanderait de nouvelles classifications, un assouplissement des compétences, une permanente révision des structures fédérales. C'est justement l'appareil trop souvent hypertrophié des fédérations qui paralyse ce mouvement et empêche les mutations internes.

Progrès techniques et mouvements démographiques

On peut sans doute contester l'unité économique du département. Quoi qu'il soit moins artificiel qu'on ne le prétende, on peut le dissocier ou l'inclure dans une région. Mais ce n'est pas l'unité administrative qui nous intéresse, c'est la **Bourse du travail correspondant au groupement humain**.

Or si les problèmes techniques et corporatifs relèvent des fédérations, les problèmes sociaux et humains réclament l'intervention d'unions ouvrières, intersyndicales. Nous avons déjà parlé de l'importance de l'adaptation — sous de multiples formes — des hommes aux mutations techniques et aux déplacements industriels. Cela s'entend aussi bien pour **l'apprentissage, la formation polyvalente ou accélérée, que pour le logement, le ravitaillement, les transports, les loisirs...**

Sur ces mouvements de population, nous ne possédons que des renseignements statistiques qui nous éclairent mal sur leurs conséquences sociales et plus mal encore sur les effets moraux. Que depuis la guerre, près d'un million de personnes aient émigré des centres ruraux aux centres urbains, qu'en dehors de la région parisienne, le développement des grosses agglomérations se soit ralenti, cependant que l'émigration rurale profitait surtout aux villes petites et moyennes, que 15 % de la population française soit concentrée dans la Seine, la Seine-et-Oise et sept communes de Seine-et-Marne... ce sont là des données sur lesquelles les unions de syndicats peuvent être directement informées et dont elles peuvent approfondir les résultats.

(1) Il fallait nous exclure et l'on allait voir ce que l'on allait voir. Hélas ! le flot a porté Babau au bureau confédéral, puis a reculé époustoufflé... jusqu'à se perdre.

